



CALIPETON FORMATIONS / 10 Lieu-dit Larmor, 56690 LANDAUL

SARL immatriculée sous le n° 900 905 498 à la préfecture de Vannes

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53560980656. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat » (article L.6352-12 du code du travail)

calipeton.formations@gmail.com / <http://calipetonformations.com>

Programme de la formation

- **Intitulé de la formation** : “Guidance parentale et partenariat parental en ergothérapie. Soutenir les co-occupations.”
- **Date** : Mercredi 3, jeudi 4 et vendredi 5 juillet 2024
- **Durée** : 3 jours / 20h00
- **Lieu de formation** : Hotel Campanile Cherbourg La Glacerie 6 rue Montmartre 50470 Cherbourg en Cotentin
- **Prérequis** : Être un professionnel du domaine de la santé
- **Public visé** : Ergothérapeute, étudiant en 3 année d'ergothérapie
- **Intervenant et qualification** : Madame Luzu Clémentine, ergothérapeute DE libérale en pédiatrie, monitrice de portage

Jour 1 et 2 : 9h00/12h30 - 13h30/17h00, jour 3 : 9h00/12h30 - 13h30/16h00

- **Programme détaillé et objectifs de la formation :**

jour 1 : 9h00/12h30 - 13h30/17h00

Séquence 1 / Objectif pédagogique n°1 : Sensibiliser à l'importance d'une approche centrée sur la famille (ACF) et en comprendre les fondements

8h45 Ouverture des locaux

9h00 : accueil des stagiaires, présentation, point sur l'état des lieux des connaissances, arbre des attentes

9h15 - 11h :

- Des modèles biomédicaux à l'approche centrée sur la famille (ACF).
- Fondements et principes d'action - 10 actions concrètes pour mettre en place l'ACF.
- Communication et écoute active
- L'ACF et l'anamnèse au cours de l'évaluation initiale en ergothérapie

Pause café

Objectifs secondaires de la séquence 1 :

- Savoir intégrer l'ACF à l'évaluation initiale en ergothérapie

Séquence 2 : Objectif pédagogique n°2 : Maîtriser les notions de co-occupations et corégulation

11h00 – 12h30 :

- Qu'est-ce qu'une co-occupation et quelles sont les principales co-occupations du bébé et de l'enfant ?
- La théorie de l'attachement et la corégulation.
- Soutenir les co-occupations et guider les parents dans leur rôle de co-régulateur
- L'intervention de l'ergothérapeute

12h30 - 13h30 Repas

Mis à jour le 23.11.2023 - 1/3





Séquence 3 / Objectif pédagogique n°3 : Développer ses connaissances théoriques en lien avec les notions d'empowerment et d'auto-détermination

13h30 La Théorie de l'Auto-Détermination (TAD) et le développement du pouvoir d'agir (PA - empowerment) : rendre la famille et l'enfant acteurs

Pause café

Objectifs secondaires de la séquence 3 :

- Acquérir des notions sur la décision partagée : Recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Séquence 4 / Objectif pédagogique séquence 4 : Comprendre les principes de la guidance parentale, du partenariat parental et leur différence

15h00 :

- Définitions et principes de la guidance parentale, du partenariat parental et leur différence.
- Le partenariat parental en ergothérapie, ses enjeux et ses bénéfices (données probantes)

17h00 Fin de journée, questions diverses

Objectifs secondaires de la séquence 4 :

- Savoir appliquer lesdits principes en fonction du patient, de la famille et de la plainte occupationnelle

Séquence 5 / Objectif pédagogique n°5 : Maîtriser les modalités pratiques de la mise en œuvre d'un "Partenariat Parental" sur la base du protocole OPC (occupational performance coaching)

Jour 2 : 9h00/12h30 - 13h30/17h00

9h00 Questions sur le jour 1 / le coaching en ergothérapie.

Pause café

10h30 L'OPC occupational performance coaching, principe et mise en œuvre

12h30 - 13h30 Repas

13h30 Réflexions collectives – analyse de vignette clinique

Pause café

15h30 Mise en situation. Vidéos.

17h00 Fin de journée, questions diverses

Séquence 6 / Objectif pédagogique n°6 : Développer ses connaissances sur le développement sensori-moteur et affectif du jeune enfant (développement global, alimentation, portage physiologique).

Jour 3 : 9h00/12h30 - 13h30/16h00

9h00 Prévention et intervention de groupe en ergothérapie. Faire le lien entre les notions des jours 1 et 2 et la prévention en ergothérapie. Questions diverses.

Pause café

10h00 Le développement sensori-moteur, cognitif et affectif du bébé et du jeune enfant (0-3 ans).





11h30 Exemple d'atelier pour guider les futurs et jeunes parents : le développement sensori-moteur (motricité libre et matériel de périculture, etc) et l'alimentation (la diversification alimentaire et la DME).

Repas 12h30 - 13h30

13h30 Comment le portage peut-être un outil pour l'ergothérapeute. La science et le portage physiologique.

Pause café

15h00 Mise en pratique : le portage à bras et le portage " physiologique".

15h30 / 16h00 Fin de formation. Questionnaire d'évaluation des connaissances. Arbre des attentes et questions diverses. Questionnaires de satisfaction de la formation et de l'organisme de formation à chaud. Remise des attestations de formation et autres documents

Objectifs secondaires de la séquence 6 :

- *Mettre en application les connaissances pour des actions de prévention ou des interventions de groupe.*

- **Moyens pédagogiques et méthodes d'accompagnement utilisés :**

- Powerpoint et vidéos
- Atelier individuel et restitution en grand groupe
- Mise en situation entre participants et cas cliniques
- Quizz / bataille de questions
- Arbre des attentes avec vérification de la réalisation des objectifs attendus par les stagiaires
- Débats, discussions, questionnements oraux
- Bibliographie
- Découverte du matériel de portage
- Fiches récapitulatives synthétiques plastifiées
- Possibilité de prendre des photos et de faire des enregistrements vidéo en accord avec le formateur et les stagiaires
- Groupe whatsapp, échanges pré et post formation
- Cosy drive pour documents complémentaires

- **Type d'évaluation pratiquée et satisfaction :**

- Questionnaire des attentes et des besoins
- Évaluation pré formation : état des lieux des connaissances
- Évaluation en cours de formation : quizz et questionnements oraux
- Évaluation post formation : questionnaire d'évaluation des connaissances
- Questionnaire de satisfaction : formation et organisme de formation
- Questionnaire à froid : intérêt pour la pratique professionnelle

